

DEVENEZ POLICIER MUNICIPAL DANS LA VILLE MYTHIQUE DE SAINT-TROPEZ

Vous êtes déjà fonctionnaire de catégorie C dans l'une des trois fonctions publiques (territoriale, hospitalière ou d'État) et rêvez de devenir policier ?

Saint-Tropez vous offre une opportunité exceptionnelle de rejoindre sa Police Municipale, sans concours, grâce à un parcours de sélection nationale spécialement conçu pour vous : **20 postes sont à pourvoir!**

Pourquoi rejoindre la Police Municipale de Saint-Tropez ?

 **Une police municipale moderne, bien équipée et classée parmi les 100 premières polices municipales de France!**

Rejoignez une équipe innovante, dotée de moyens adaptés pour des interventions efficaces :

- Plus de 50 policiers répartis au sein de 4 Brigades de jour et 1 de nuit,
- Un large choix de moyens d'actions et de déplacements pour les interventions : patrouilles pédestres, VTT (mécaniques et électriques), motos, scooters (125, gros-cubes...), voitures, et même un bateau pour les interventions nautiques,
- Un centre de supervision urbain à la pointe des technologies, équipée de plus de 250 caméras pour une gestion optimale de la sécurité publique et des événements,
- Un équipement complet : gilets pare-balles, caméras piétons, armement...



Formation de 6 mois :

Après votre intégration vous bénéficierez d'une formation initiale de 6 mois, rémunérée, dispensée par le CNFPT à Aix-en-Provence, pour vous préparer pleinement à vos nouvelles missions.



(c) Jean Louis Chaix




Profil recherché

- Fonctionnaire classé à l'échelle **C2** dans l'une des trois fonctions publiques (ex. : adjoint technique principal, adjoint administratif principal, opérateur des APS principal, sous-officier sapeur-pompier, militaire: caporal, quartier-maitre...)
- Sensible aux enjeux de la **sécurité publique**,
- **Dynamique, réactif**, doté d'un fort **sens du service public** et d'une aptitude au **travail en équipe**.

Processus de sélection :



Notre examen comprend trois épreuves :

-  **Épreuve écrite** : Rédaction d'un rapport pour évaluer vos capacités d'analyse et de rédaction sur des situations liées à la sécurité publique.
-  **Épreuve sportive** : Test de Luc Léger pour mesurer votre endurance et condition physique.
-  **Épreuve orale** : Entretien avec un jury pour évaluer votre motivation, vos compétences relationnelles et votre aptitude à exercer les fonctions de policier municipal. L'entretien peut se dérouler en présentiel ou en visioconférence.

Le recrutement se fera **sous réserve des agréments du procureur de la République et du préfet.**

Des **tests psychotechniques** seront également réalisés, car notre police municipale est armée.

Rémunération et avantages sociaux :

Rémunération attractive :

- Rémunération statutaire + prime mensuelle + prime de fin d'année + heures supplémentaires.

Avantages sociaux :

- Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) offrant de nombreux avantages pour vous et votre famille : aides sociales, offres de vacances, activités sportives et culturelles,
- Prise en charge totale de la navette bateau et stationnement gratuit,
- Carte ticket restaurant avec un crédit de 9 € par jour dont 60 % pris en charge par l'employeur,
- Participation à la mutuelle santé et à la mutuelle prévoyance (25 € par mois chacune),
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300 € par an,
- 12 jours de RTT,
- Amicale du personnel attractive.

Comment postuler ?

Envoyez dès maintenant votre dossier de candidature (CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative) à l'adresse suivante :

 recrutement@ville-sainttropez.fr

 **Date limite de candidature** : 31 décembre 2024.

Les épreuves débuteront en janvier 2025.

 **VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN APERÇU DE NOTRE POLICE MUNICIPALE ?
CLIQUEZ SUR LE GYROPHARE !**

